

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale							
Date de réception :	Dossier complet le :	№ dlepregistrement:					
seren war	2001200	100000000000000000000000000000000000000					
	1. Intitulé du projet						
Forage de captage d'eau sur le domaine de	e vai Joanis						
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	SC Château Val Joanis						
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur Bock						
RCS / SIRET 3 2 2 6 7 0 7	5 3 0 0 0 1 9 Forme juridique	Société civile					
	om of our						
loian	ez à votre demande l'annexe obligatoire	n°7					
	au des seuils et critères annexé à l'article R. 1 dimensionnement correspondant du projet						
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de (Préciser les éventuelles rubriques issues d'a						
27° a) de l'annexe à l'article R. 122-2 du	Forage pour l'approvisionnement en eau d'un						
code de l'environnement pour un projet	mètres						
soumis à examen au cas par cas							
	4. Caractéristiques générales du projet	VIEW TO BE STORED TO SERVE					
Doivent être annexées au présent formu	laire les plèces énoncées à la rubrique 8.1 d	v formulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les éven							
Régularisation de deux forages existants of Joanis	e captage d'eau d'un débit inférieur à 10000 m	3/an sur la propriété du Château Val					
Joans							
Committee of the Commit							

4.2 Objectifs du projet

- Un forage existant de 250 mètres sur la parcelle 3173 section I, qui capte les eaux emprisonnées dans les formations du Tortonien et de l'Helvétien constituées de sables, de barres de calcarénite et d'intercalations marneuses.

Forage déjà déclaré à la banque du sous-sol en avril 1982.

Code BSS002HAHH

Débit annuel de captage: 6000 m3/an environs depuis au moins 3 ans

Coordonnées lambert93 : X : 0899.257 Y : 6293.426 Z : 251

Pour le forage la coupe technique et géologique ainsi que l'essai de pompage figurent en annexe. Ces documents ont été établis par l'entreprise à l'époque et fournis au BRGM pour sa déclaration de fin de chantier. Mais actuellement la pompe est placée à 120mètres et capte le haut de la nappe avec un débit d'environs 6000 m3/an

- Un forage existant de 60 mètres situé sur la parcelle I 3167, hors service depuis 3 ans, à cause d'un problème de pompage de sables endommageant systématiquement la pompe. A l'époque, le débit de la nappe était supérieur à 9 m3/h. Le forage lui captait à l'aide d'une pompe d'environs 7 m3/h un débit annuel de 3000 m3 servant uniquement à l'arrosage du jardin de l'habitation qui se situe à proximité et lors de la période estivale. (Moment où l'habitation est louée).

Coordonnées lambert93: X:0898.991 Y:6293.670 Z:258

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pour ces deux forages un compteur d'eau volumétrique sera installé. Le forage de 60 mètres lui restera hors service, mais sera conserver.

4.3.2 dans sa phase d'explotation

Débit annuel de captage prévu : 6000 m3/an permettant l'arrosage des espaces verts autour du château, en alternance avec le forage projeté (dont vous avez déjà reçu une demande d'examen au cas par cas)

La décision de l'autorité environne Déclaration au titre de la rubrique 1.1	Istrative(s) d'autorisation le projet a-t- mentale devra être jointe au(x) dossie .1.0 de l'article R 214-1 du code de l'env	er(s) d'autorisc	ation(s).
d'accès à la nappe (pour les deux ouv	rages existants)		
	<i>u</i> projet et superficie globale de l'opérati ndeurs caractéristiques	on - préciser k	es unités de mesure utilisées Valeur(s)
forage de 250m:	ideois calaciensiques		valeor(s)
- surface au sol			2 m²
- profondeur			250 mètres
forage de 60 mètres:			
- surface au sol			2 m ²
- profondeur			60 mètres
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. 43°4	2'42"5 Lat. 05°28'20"0
Domaine Val Joanis 2404 Route de Villelaure, 84120 Pertuis parcelle 3173 section I	Pour les catégories 5° a), 6° a), tet c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34° 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:		
4.7 S'agit-il d'une modification/exte 4.7.1 Si oui, cette installation environnementale? 4.7.2 Si oul, décrivez sommairen différentes composantes de vot indiquez à quelle date il a été a	re projet et	ae existant?	Oul X Non

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		×	
En zone de montagne ?		×	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc nationat, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		×	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		X	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	
D'un site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

inciden	ces potentielles	Oul Non		De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	X		le débit qui est capté actuellement ne dépasse pas les 5000 à 6000 m3 par an étalé sur une période de 6 mois (soit 1 à 2 m3/h captée pendant uniquement 6 mois). Ce débit de captage étant très largement inférieur au débit de la nappe disponible (d'environs 35 m3/h), Icet ouvrage de captage n'engendrera pas de baisse de débit de la nappe.		
Ressources	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X			
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		X			
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		×			
Miliev nature	Est-il susceptible d'entroîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X			
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?					

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concemé par des risques sanitaires ?	X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X	
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	×	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milleu ?	X	
	Engendre-t-il des effluents ?	X	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		X	
approuvés	?			ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oul	Non X Si oui, décri	vez les	queiles	
				1 - 1-10
- Intelled				
4.2 Los incleis			4.1	
Oul Oul	Non X Si oui, déc			nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
ne manada				

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

uniquement captage d'eau dans le forage de 250 mètres avec une pompe placée à 120 mètres de profondeur captant uniquement le haut de la nappe avec un débit annuel de 6000 m3

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire, il n'est à notre avis pas nécessaire de passer par "l'évaluation environnementale", surtout car le débit capté est très largement inférieur au débit disponible de la nappe (2 m3/h captés pour 35 m3/h disponible). Donc la ponction sur la nappe qui se fait dans sa partie haute n'a que très peu d'incidence sur la nappe disponible.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a], 6°a], b] et c], 7°a], b], 9°a], b], c], d], 10°, 11°a], b], 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a] et b] de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Plan IGN des forages existants avec l'implantation des cours d'eau les plus proches (fossé de ruissellement):

- Zone NATURA 2000 proches du terrain du Château sur fond de photo aérienne. Le forage projeté se trouve hors zone Natura 2000
- Classement en zone de répartition des eaux (ZRE) de 2015 Extrait du bassin Rhône Mediterranée (forage projeté hors ZRE)
- Carte du ZNIEFF le plus proche du lieu de forage sur fond de photo aérienne. Le forage projeté ne se trouve pas dans une ZNIEFF
- Extrait du PLU de Pertuis (forage projeté hors zone boisée classée)
- Rapport du forage de 250 m réalisé par le BRGM avec coupe et essais.

9 9	naaa	ement	at.	siana	tura:

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Pertuis

le, 30/06/2018

Signature

84120 RENTINS Tél.: 04 90 79 20 77 Fax: 04 90 09 68 53